Les prix pour *Up* (Région de Bruxelles-Capitale)

Prix mai 2020 (*) - TVA 21% incluse
Cette fiche de prix fait intégralement partie des Conditions Spécifiques de votre Contrat avec Electrabel sa (ci-après "ENGIE")



Les prix qui vous sont facturés sont constitués des parties suivantes : le prix pour l'électricité, le prix pour le gaz, la redevance fixe, les coûts d'électricité verte et le cas échéant de cogénération, les Coûts de Réseau électricité et gaz (approuvés par la CREG et les régulateurs régionaux) et enfin les Suppléments (taxes et surcharges) fixés par les pouvoirs publics.

ELECTRICITE: PRIX D'ÉNERGIE FIXE - 4 ANS						
NORMAL	Mai 2020					
Prix par kWh (c€/kWh)	6,240					
BIHORAIRE	Mai 2020					
Prix par kWh heures pleines (c€/kWh)	7,540					
Prix par kWh heures creuses (c€/kWh)	5,120					
EXCLUSIF NUIT	Mai 2020					
Prix par kWh (c€/kWh)	5,120					

GAZ : PRIX D'ÉNERGIE FIXE - 4 ANS
Mai 2020
2,557

ABONNEMENT - REDEVANCE MENSUELLE POUR LES SERVICES UP

Redevance mensuelle (€/mois, contribution Recupel incl.)

20,49

COUTS ENERGIE VERTE (1) 1.210 Coûts énergie verte (c€/kWh)

ELECTRICITE - COUTS DE RÉSEAUX: UTILISATION DES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION, DE TRANSPORT ET DE SUPPLEMENTS (2)										
		DISTRIBUTION							SUPPLEMENTS	
Gestionnaire du réseau de distribution	Normal	Bihoraire heures pleines	Bihoraire heures creuses	Exclusif nuit	Terme fixe	Terme de puissance mise à disposition			Cotisation sur l'énergie	Cotisation fédérale
		pieliles	Cieuses			<= 13 kVA	> 13 kVA			(3)
Région de Bruxelles-Capitale	(c€/kWh)	(c€/kWh)	(c€/kWh)	(c€/kWh)	(€/an)	(€/an)		(c€/kWh)	(c€/kWh)	(c€/kWh)
SIBELGA	8,49	8,49	6,20	6,20	12,38	32,69	65,41	2,46	0,23306	0,31805

DROIT POUR LE FINANCEMENT OBLIGATIONS DE SERVICE PUBLIC. MONTANTS INDEXÉS POUR 2020.						
Région de Bruxelles-Capitale	(€/an)					
<= 1,44 kVA > 1,44 et <= 6 kVA > 6 et <= 9,6 kVA > 9,6 et <= 13 kVA > 13 et <= 18 kVA > 18 et <= 36 kVA > 36 et <= 56 kVA > 56 kVA	0,00 12,20 19,60 24,54 36,74 48,93 98,01 159,28					

GAZ - COUTS DE RÉSEAUX: UTILISATION DES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION, DE TRANSPORT ET DE SUPPLEMENTS (2)												
	DISTRIBUTION								TRANSPORT	TRANSPORT SUPPLEMENTS		
Gestionnaire du réseau de distribution	T1 0 - 5 000 kWh/an		T2 5 001 - 150 000 kWh/an		T3 150 001 - 1 000 000 kWh/an		Tarif pour l'activité de comptage		Coûts	Cotisation sur	Cotisation	
de distribution	Terme fixe	Terme proportionnel	Terme fixe	Terme proportionnel	Terme fixe	Terme proportionnel	Relevé annuel	Relevé mensuel	Fluxys (4)	l'énergie	fédérale (3)	
Région de Bruxelles-Capitale	(€/an)	(c€/kWh)	(€/an)	(c€/kWh)	(€/an)	(c€/kWh)	(€/an)	(€/an)	(c€/kWh)	(c€/kWh)	(c€/kWh)	
SIBELGA	5,23	2,160	46,32	1,339	983,58	0,714	19,36	358,51	0,182	0,12073	0,07513	

	OBLIGATIONS DE SERVICE PUBLIC (Région Bruxelles-Capitale)
Calibre du compteur	(€/an)
6 ou 10 m³/heure (5) 6 ou 10 m³/heure (6) 16 m³/heure 25 m³/heure 40 m³/heure 65 m³/heure 100 m³/heure 160 m³/heure > 160 m³/heure	3,34 11,47 28,02 69,12 138,23 345,43 480,32 616,95 891,67



FRAIS DE RAPPEL ET DE MISE EN DEMEURE (3) (7) Montants applicables en 2019 Frais de rappel Mise en demeure 7,50 max (1er gratuit) 15,00 max

- 1 Phrovatables pour load contrat conclus entre is far mai 2020 at le 31 mai 2020 at le 20 mai 2020 at le 2020 at le

Conformément à l'Arrêté Ministériei du 30/03/2007 et l'article 4 de la Loi-programme du 27 avril 2007 (à partir du 1 er juilleit 2009) les personnes suivantes ont droit au tairf social : les clients finals ou toute personnes vivant sous le même toit ou un membre de leur ménage qui bénéficient (i) du revenu dintégration accrisé par le CPAS, (ii) du revenu grannti aux personnes agées ou l'ayant-droit conservant par l'application de l'article 2 1, 52 de la loi du 1 er avril 1989 le droit à la majoration de renteue su su personnes agées (GRAPA), (ii) d'une allocation aux handicapés, (vi) d'une allocation or sur l'avant de l'une allocation d'une allocation de renteue su su personnes agées (GRAPA), (ii) d'une allocation aux handicapés, (vi) d'une allocation aux handicapés, (vi) d'une allocation d'une allocation aux handicapés, (vi) d'u

